

**Recommandation de la commission des travaux chargée d'examiner la pétition intitulée: «Contre le nouvel aménagement de l'avenue Dumas entre le chemin des Clochettes et la rue Maurice-Barraud».**

*RECOMMANDATION*

(acceptée par le Conseil municipal lors de la séance du 11 février 2003 dans le rapport P-42 A)

Le Conseil municipal renvoie au Conseil administratif la recommandation suivante accompagnant le vote du rapport P-42 A:

- que la coopérative Le Carillon soit associée à l'étude et à la réalisation du projet définitif d'aménagement du secteur de l'avenue Dumas compris entre la rue Maurice-Barraud et le chemin des Clochettes.